



**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE ROMORANTIN-LANTHENAY
(LOIR ET CHER)**

DELIBERATION

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU LOIR ET CHER

VILLE DE ROMORANTIN-LANTHENAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE ROMORANTIN-LANTHENAY

SEANCE DU MERCREDI 4 MARS 2026

Date de convocation : 19 février 2026

Membres en exercice : 17

L'an deux mille vingt-six, le Mercredi 4 mars à 8 h 30, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni au Centre communal d'action sociale dans la salle de réunion, sous la Présidence de Monsieur LORGEUX, Président.

ETAIENT PRESENTS : M. LORGEUX, Président, M HARNOIS, Vice-Président, Mme ORTH, M. GUIMONET, Mme POUGET, Mme MERCIER, M. CHEMINOT, M. FOURMOND, M. DESCHAMPS, M. BAUCHE, Mme VANDELLE, Mme MOREAU, membres

EXCUSES :

- Mme LELARGE, Membre, qui donne pouvoir à M. HARNOIS
- M. QUINCHON, Membre, qui donne pouvoir à M. FOURMOND
- M. TOURNIER, Membre
- Mme PAUCHARD, Membre
- Mme GIRAUDET, Membre

SECRETAIRE : Mme MEUNIER, Directrice du CCAS

Après avoir constaté que le quorum est atteint, la séance est ouverte à 8 h 30

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE - EXERCICE 2026 – 2026/1-3

M. LORGEUX, Président du CCAS, expose au Conseil d'Administration :

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles, et notamment ses articles L.123-4 et suivants ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les dispositions relatives au débat d'orientation budgétaire ;

Vu la délibération du Conseil Municipal n° 26/01 - 05 en date du 05 février 2026, relative à une subvention communale 2026 à destination du CCAS ;

Vu le rapport d'orientation budgétaire du CCAS pour l'exercice 2026, joint en annexe à la présente délibération ;

Considérant que le Débat d'Orientation Budgétaire constitue une étape essentielle de la préparation du budget, permettant de présenter les grandes orientations financières et les priorités d'action du CCAS ;

Considérant que ce débat doit avoir lieu préalablement au vote du budget primitif ;

Considérant que le rapport présenté expose le contexte financier, les perspectives budgétaires, ainsi que les orientations envisagées pour l'exercice 2026 ;

Le Conseil d'administration, après en avoir débattu :

Article 1 : Prend acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire relatif à l'exercice 2026 sur la base du rapport d'orientation budgétaire annexé à la présente délibération.

Article 2 : Prend acte de la présentation des orientations budgétaires pour l'exercice 2026.

Le Président du CCAS est chargé de l'exécution de la présente décision.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Le Président du CCAS, certifie sous sa responsabilité
Le caractère exécutoire de cet acte, transmis
Au représentant de l'Etat, le **5 mars 2026**

Publié ou notifié le **6 mars 2026**

Informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de la présente notification ou publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télirecours citoyens » accessible par le site internet <http://www.telirecours.fr>

Pour copie conforme

Le Président,

Par délégation du Président,
le Vice-Président,

B HARNOIS

J. LORGEUX

La Secrétaire


Centre Communal
d'Action Sociale

S. MEUNIER


Centre Communal
d'Action Sociale

Date de la mise en ligne sur le site internet : **6 mars 2026**



Centre Communal d'Action Sociale
de Romorantin-Lanthenay

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2026

Table des matières

1. Introduction – Cadre général et enjeux de l’année 2026
2. Contexte social et enjeux locaux
 - 2.1. Caractéristiques sociales du territoire
 - 2.2. Prévention, lien social et montée en charge des besoins seniors
3. Missions et actions du CCAS
 - 3.1. Accueil
 - 3.2. Aides sociales légales
 - 3.3. Dispositifs réglementaires
 - 3.4. Pôle social, aides facultatives et aides alimentaires
 - 3.5. Actions en direction des seniors
 - 3.6. Animations seniors
 - 3.7. Actions de prévention et de lutte contre l’isolement social
 - 3.8. Hébergement d’urgence
 - 3.9. Programme de Réussite Educative (PRE)
4. Orientations budgétaires 2026 – Fonctionnement
 - 4.1. Dépenses de fonctionnement
 - 4.2. Recettes de fonctionnement
5. Ressources et équilibre budgétaire
6. Orientations budgétaires 2026 – Investissement
 - 6.1. Véhicule frigorifique – Portage de repas
 - 6.2. Équipements et matériels
7. Perspectives et priorités pour 2026
8. Conclusion
9. Annexes
 - Actions collectives : annexe 1
 - Evolution du nombre de repas livrés mensuellement : annexe 2
 - Tableau des effectifs au 1^{er} janvier 2026 : annexe 3
 - Tableau des immobilisations incorporelles et corporelles : annexe 4

1. Introduction – Cadre général et enjeux de l'année 2026

Le Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB) constitue une étape préalable obligatoire au vote du budget primitif 2026 du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Les orientations budgétaires 2026 s'inscrivent dans un contexte national de fortes tensions financières pour les collectivités territoriales, marqué par la hausse des charges contraintes et l'incertitude sur les ressources.

L'année 2026 s'inscrit dans un contexte particulier marqué par :

- Une année électorale avec l'installation d'un nouveau Conseil d'Administration ;
- La réalisation obligatoire de l'Analyse des Besoins Sociaux (ABS), outil structurant du nouveau mandat.

Ce rapport vise à présenter, dans un objectif de transparence et de lisibilité pour les administrateurs :

- Les orientations budgétaires du CCAS ;
- Les priorités d'action ;
- Les contraintes financières et structurelles.

Il permet ainsi aux administrateurs de débattre des choix budgétaires au regard :

- Des besoins sociaux du territoire ;
- Des missions légales et facultatives exercées par le CCAS ;
- Des moyens humains et financiers mobilisables.

Le ROB ne se limite pas à une analyse comptable. Il s'inscrit dans une logique de réponse aux besoins sociaux, en tenant compte de l'évolution des publics accompagnés, du contexte économique et social, et du rôle complémentaire du CCAS aux côtés de la commune et des partenaires institutionnels.

Le fonctionnement du CCAS repose sur une équipe engagée et polyvalente, fortement mobilisée face à la montée des besoins sociaux. L'organisation interne vise à garantir la continuité du service public tout en préservant les conditions de travail des agents.

2. Contexte social et enjeux locaux

2.1. Caractéristiques sociales du territoire

La commune de 18 836 habitants (*population totale légale en vigueur 2026 selon l'INSEE*) est confrontée à des besoins sociaux diversifiés, concernant notamment :

- Les seniors, confrontés à la perte d'autonomie, à l'isolement et aux difficultés de mobilité ;
- Les ménages en situation de précarité, accompagnés dans le cadre du RSA et de l'accès aux droits ;
- Les personnes rencontrant des difficultés financières ponctuelles ou durables ;
- Certains publics spécifiques, notamment les étudiants.

Dans ce contexte, le CCAS joue un rôle essentiel de proximité, de prévention et de soutien, en complémentarité avec les dispositifs de droit commun.

L'action du CCAS s'inscrit en complémentarité étroite avec les partenaires institutionnels et associatifs du territoire, notamment le Département, la CAF et les acteurs de l'action sociale.

2.2. Prévention, lien social et montée en charge des besoins seniors

Au-delà des aides financières, le CCAS développe une action sociale orientée vers la prévention et le maintien du lien social, avec environ une action collective mensuelle visant à :

- Maintenir les relations sociales ;
- Prévenir la perte d'autonomie ;
- Favoriser l'inclusion et le bien-être des publics fragiles.

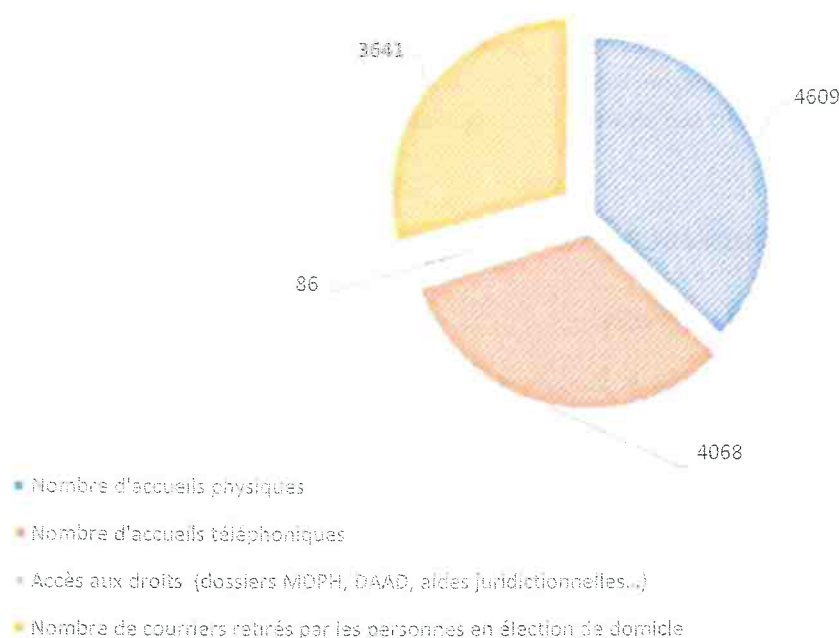
Depuis octobre 2025, on constate une montée du nombre de repas mensuel pour le portage de repas, une moyenne mensuelle 2025 estimée à 2 380 repas :

- 2 669 repas livrés en décembre 2025 et 2 667 en janvier 2026.

Cette évolution traduit le vieillissement de la population, le souhait des seniors de rester à domicile et l'importance de ce service comme outil de prévention de la perte d'autonomie. Cette dynamique est pleinement intégrée aux orientations budgétaires 2026.

3. Missions et actions du CCAS

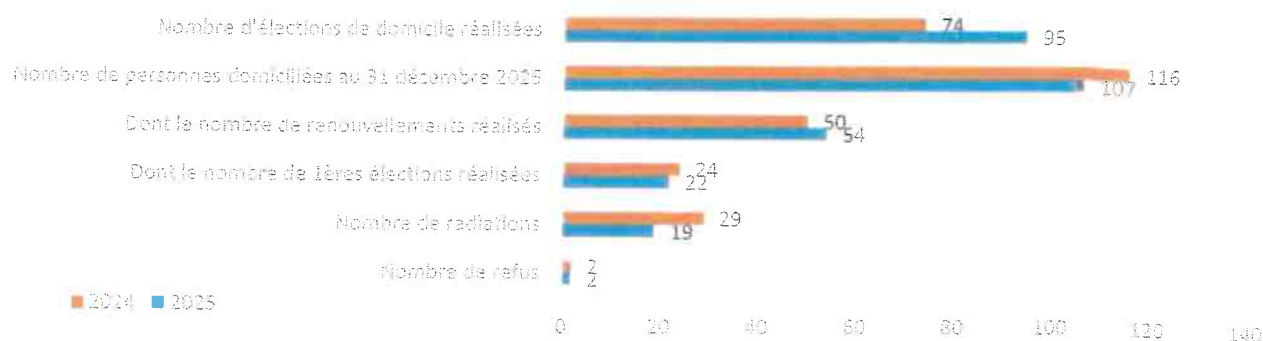
3.1. Accueil



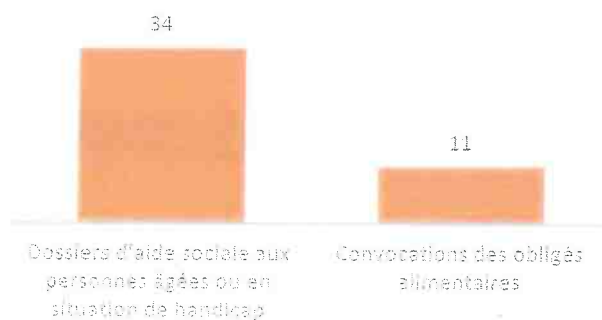
3.2. Aides sociales légales

Le CCAS assure l'instruction et la gestion des aides sociales légales, conformément aux obligations réglementaires, notamment :

- La domiciliation :

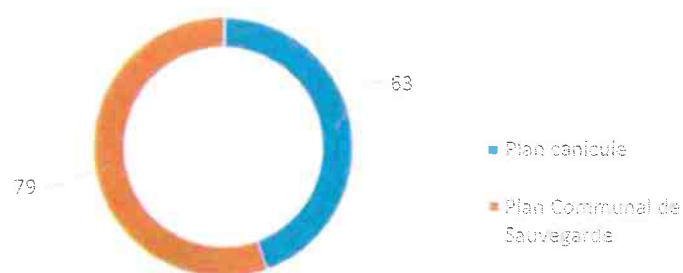


- L'instruction des aides légales :



3.3. Dispositifs réglementaires

Nombre de personnes inscrites



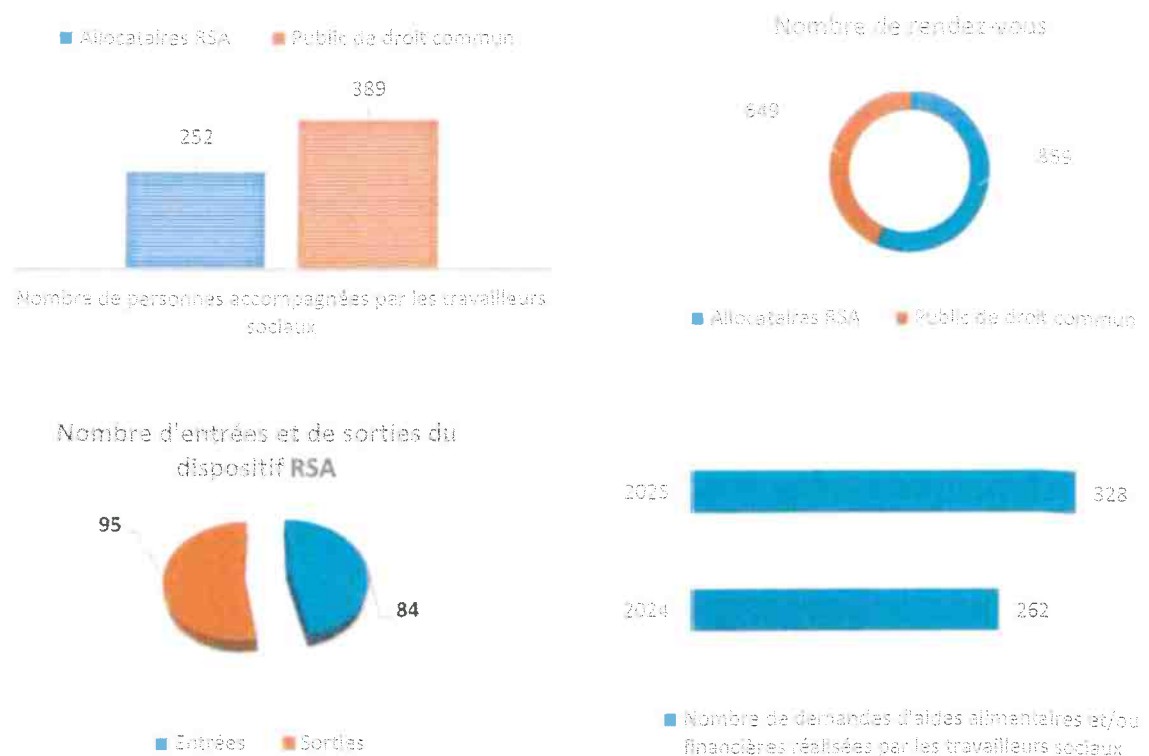
Ces missions constituent un socle incompressible de l'activité du CCAS.

3.4. Pôle social, aides facultatives et aides alimentaires

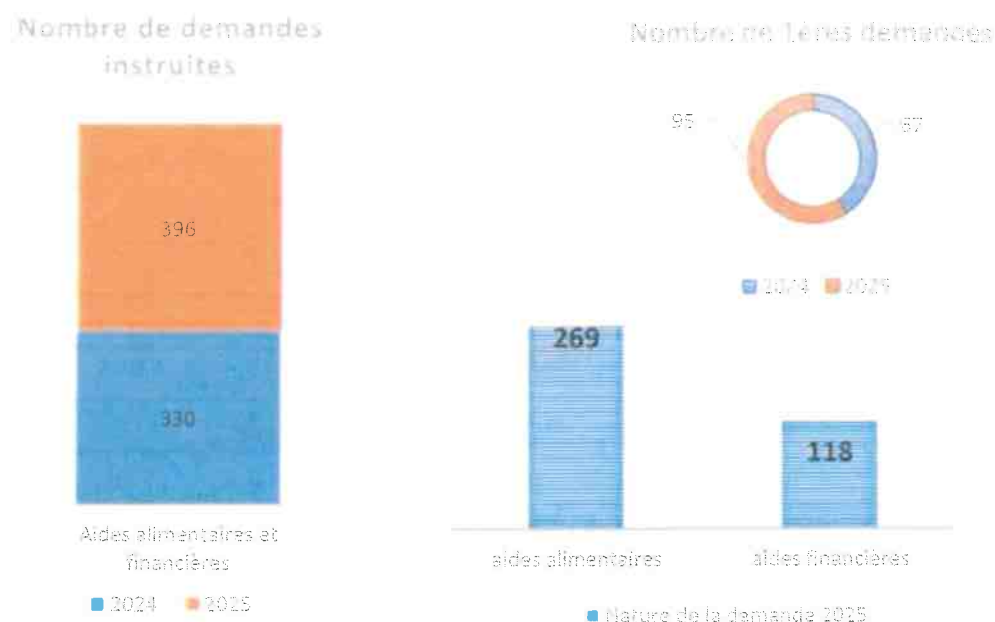
Le pôle social accompagne les bénéficiaires du RSA et toute personne rencontrant des difficultés sociales ou financières, en mobilisant prioritairement les dispositifs de droit commun.

L'accompagnement repose sur :

- L'accompagnement social individuel et l'accès aux droits ;



- L'attribution d'aides alimentaires et/ou financières facultatives :



Les aides financières facultatives : une baisse maîtrisée et expliquée.

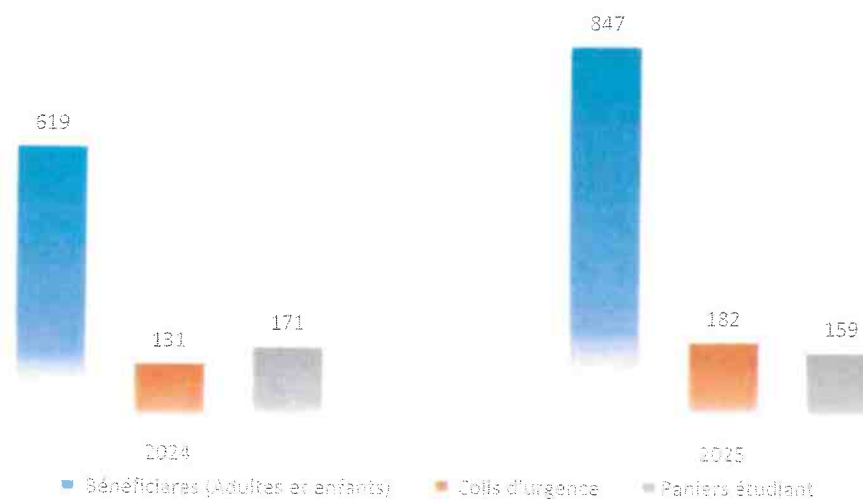
En 2026, le budget consacré aux aides financières facultatives est ajusté à la consommation réelle observée :

- 22 000 € inscrits au budget 2025 ;
- Environ 13 000 € de dépenses réalisées ;
- Un budget 2026 aligné sur ce niveau à hauteur de 15 000 €.

Cette évolution ne traduit ni une baisse de l'accompagnement social, ni une restriction de l'accès aux droits. Elle s'explique par la mobilisation prioritaire des dispositifs de droit commun, notamment le Fonds de Solidarité Logement (FSL), le CCAS intervenant en complément ou en dernier recours.

Cette approche garantit une utilisation efficiente des aides, évite les doublons et assure une gestion responsable des deniers publics.

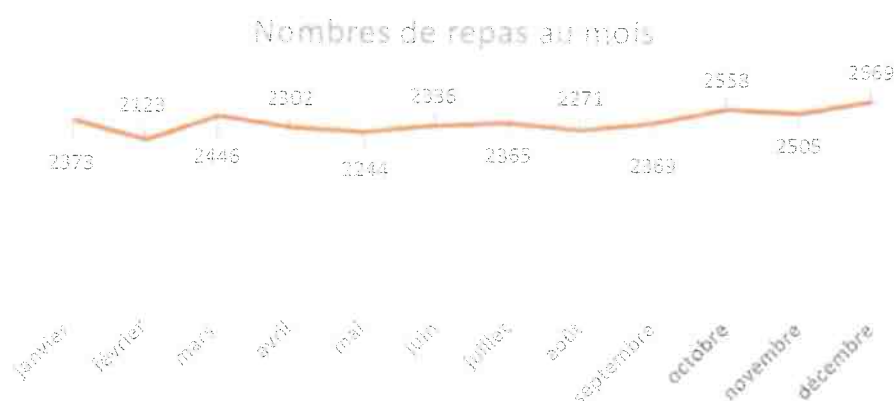
- L'octroi d'aides alimentaires avec « la Courte Echelle » (épicerie sociale).



3.5. Actions en direction des seniors

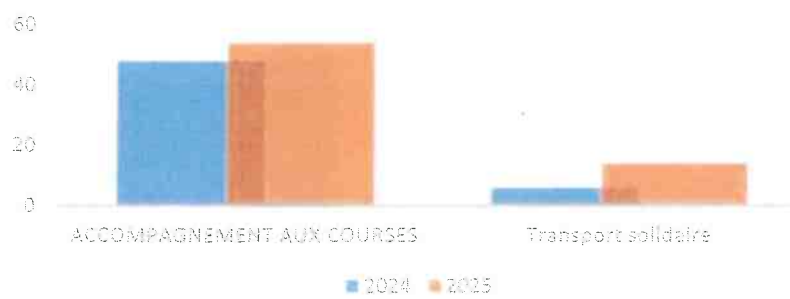
Le CCAS développe une politique active en faveur des seniors comprenant :

- Le portage de repas :





- L'accompagnement aux courses et Le transport solidaire :



- Des actions de prévention et de lutte contre l'isolement.

3.6. Animations seniors

Le CCAS de Romorantin-Lanthenay développe tout au long de l'année des actions en direction des seniors, visant à prévenir l'isolement social, favoriser le lien intergénérationnel et accompagner le vieillissement dans de bonnes conditions.

a) Actions pérennes en direction des seniors

Les actions proposées par le CCAS comprennent notamment :

- Les colis de Noël, destinés aux personnes âgées de plus de 70 ans, sous condition de revenu fiscal de référence.
En 2025, 1 180 colis ont été distribués, incluant un bon d'achat de 10 €, cofinancé par l'ARCA et le CCAS.
- Les spectacles de fin d'année, dans le cadre de l'*Opération Sourire*, avec trois représentations proposées aux personnes de plus de 62 ans.
En 2025, le spectacle seniors « *Hommages aux artistes disparus* », interprété par *Les Dames Sans Gêne*, Adrien Debas et le *Cirque Paradiso*, a réuni 1 572 spectateurs, incluant les seniors à domicile, les résidents des EHPAD, de l'APAJH 41 et de Domitys.

- La distribution de chocolats en EHPAD à l'occasion des fêtes de fin d'année, avec la remise de 280 ballotins aux résidents des structures.
- La remise de compositions florales aux nonagénaires, à domicile et en établissement.
En juin 2025, cette action a concerné :
 - *230 compositions florales remises à domicile,
 - *140 compositions distribuées dans les EHPAD publics et privés.

Ces compositions ont été réalisées par les serres municipales, témoignant d'un partenariat local valorisant les ressources du territoire.

L'ensemble de ces actions contribue activement à la prévention de l'isolement social des seniors.

b) Ajustement raisonné du nombre de colis de Noël

En 2025, 1 180 colis de Noël ont été commandés et distribués, conformément aux années précédentes.

Toutefois, l'analyse de la campagne de distribution a mis en évidence :

- Une baisse du nombre de bénéficiaires, liée notamment à plusieurs décès intervenus au cours de l'année ;
- La présence de colis excédentaires en fin de distribution.

Ces colis supplémentaires ont pu être :

- Attribués à des personnes inscrites sur liste d'attente, dépassant légèrement les critères d'éligibilité ;
- Redistribués via l'épicerie sociale municipale *La Courte Échelle*, dispositif du CCAS dédié à l'aide alimentaire et à l'accompagnement des publics en difficulté.

Au regard de ces constats, le nombre de colis commandés pour 2026 sera ajusté à 1 130, soit un réajustement mesuré et prudent. Cette programmation restera évolutive, avec la possibilité de compléter la commande si les besoins réels l'exigent, garantissant ainsi une réponse adaptée aux situations individuelles.

Cet ajustement ne traduit en aucun cas une diminution de l'attention portée aux seniors, mais s'inscrit dans une logique de gestion responsable et optimisée des deniers publics.

c) Temps forts : la Semaine Bleue 2025

La Semaine Bleue, organisée du 6 au 10 octobre 2025 sur le thème « *Les couleurs du lien, unis par nos mains* », a été conçue comme un projet collectif et intergénérationnel.

Plusieurs actions ont été menées :

- Création d'arbres à souvenirs, réalisés avec la participation des bénéficiaires du CCAS et déposés dans quatre structures ;
- Ateliers de fabrication de papier recyclé bleu, animés par l'Espace Saint-Exupéry dans une démarche écologique ;
- Réalisation de deux fresques artistiques "arbre de vie", composées d'empreintes de mains d'enfants et de seniors, associant crèches, RAM, écoles, foyers et EHPAD.

La semaine s'est conclue au Foyer Robert Serrault par des olympiades intergénérationnelles, organisées avec la participation des EHPAD de Romorantin-Lanthenay, autour d'ateliers de motricité et d'un goûter partagé, renforçant les liens entre générations.

d) Orientations budgétaires 2026 – Animations seniors

Pour l'année 2026, le CCAS de Romorantin-Lanthenay entend maintenir l'ensemble des animations en faveur des seniors, qui constituent un levier essentiel de prévention de l'isolement social et de maintien du lien social.

Dans cette continuité, le CCAS envisage la mise en œuvre d'un séjour de trois jours à la mer, en partenariat avec l'Espace Saint-Exupéry, destiné à un groupe de huit participants.

La réalisation de ce projet est conditionnée à l'obtention de financements externes, une demande ayant été déposée auprès de la Conférence des financeurs. La décision relative à l'attribution de ces financements est attendue fin avril 2026.

Dans l'attente de cette réponse, le projet est inscrit à titre prévisionnel et ne sera engagé qu'en cas de financement confirmé, garantissant ainsi une gestion responsable et maîtrisée des fonds du CCAS.

3.7. Actions de prévention et de lutte contre l'isolement social

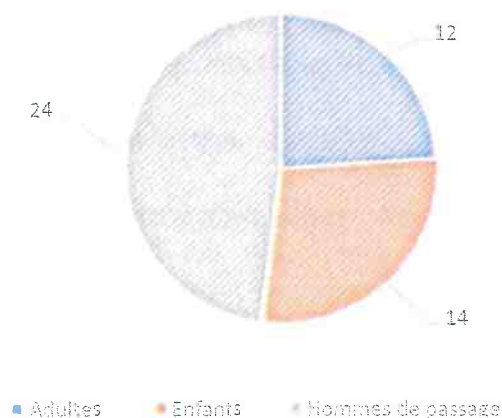
Le CCAS met en œuvre des actions collectives mensuelles à destination de tous les publics afin de prévenir les situations de rupture sociale et maintenir le lien social.

Voir annexe n° 1

3.8. Hébergement d'urgence

Le CCAS dispose de huit logements dédiés à l'hébergement d'urgence, permettant une mise à l'abri immédiate des personnes ou familles en grande difficulté.

Ce dispositif s'inscrit dans une logique de parcours, avec un accompagnement social renforcé visant la stabilisation des situations et l'orientation vers des solutions pérennes, en lien avec les dispositifs de droit commun.



3.9. Programme de Réussite Educative (PRE)

Le Programme de Réussite Éducative (PRE) s'articule autour de quatre thématiques pour les enfants et les familles du quartier des Favignolles : **scolaire, santé, social et actions collectives** (bilan 2025 en cours de finalisation).

Les objectifs du dispositif sont de :

- Placer l'enfant et sa famille au centre de l'accompagnement ;
- Proposer une approche globale et coordonnée, avec des actions personnalisées et cohérentes ;
- Soutenir prioritairement les enfants les plus vulnérables dans leur parcours éducatif ;
- Redonner confiance et perspectives aux enfants en difficulté ;
- Permettre à chaque institution partenaire de réinterroger ses pratiques en fonction des besoins constatés ;
- Prévenir les difficultés tout au long du parcours scolaire et éducatif.

Le PRE repose sur un partenariat local structuré, fondé sur la transversalité des pratiques professionnelles et la coordination des interventions à tous les niveaux (scolaire, périscolaire et loisirs). Cette coopération garantit un suivi concerté, respectueux de la confidentialité, et permet aux enfants de bénéficier d'un environnement social, familial et culturel favorable à leur réussite, tout en favorisant l'égalité des chances.

Concrètement, le dispositif s'appuie sur :

- Le repérage des enfants par l'équipe enseignante et l'équipe du PRE ;
- La mise en place de parcours individualisés suivis par l'équipe pluridisciplinaire ;
- Un accompagnement à la scolarité adapté à chaque enfant et un accès facilité aux soins grâce à l'infirmière du PRE ;
- La mobilisation de professionnels spécialisés : psychologue, infirmière et diététicienne ;
- La visibilité et la reconnaissance des intervenants PRE par les enfants, les familles et les partenaires dans les domaines de la santé, de l'éducation et du social.

Cette organisation permet d'assurer une prise en charge complète et coordonnée, garantissant aux enfants un cadre favorable à leur réussite éducative et à leur bien-être global.

Nombre de personnes qui bénéficient d'une thématique du PRE (enfants/parents) : 268



Les orientations budgétaires 2026 traduisent financièrement l'ensemble des actions et priorités présentées précédemment, dans un contexte de contraintes accrues mais avec la volonté de maintenir un haut niveau de service public social.

4. Orientations budgétaires 2026 – Fonctionnement

Conformément au calendrier budgétaire, les montants figurant dans ce rapport d'orientation budgétaire sont établis à titre indicatif et exprimés en euros, arrondis à l'unité.

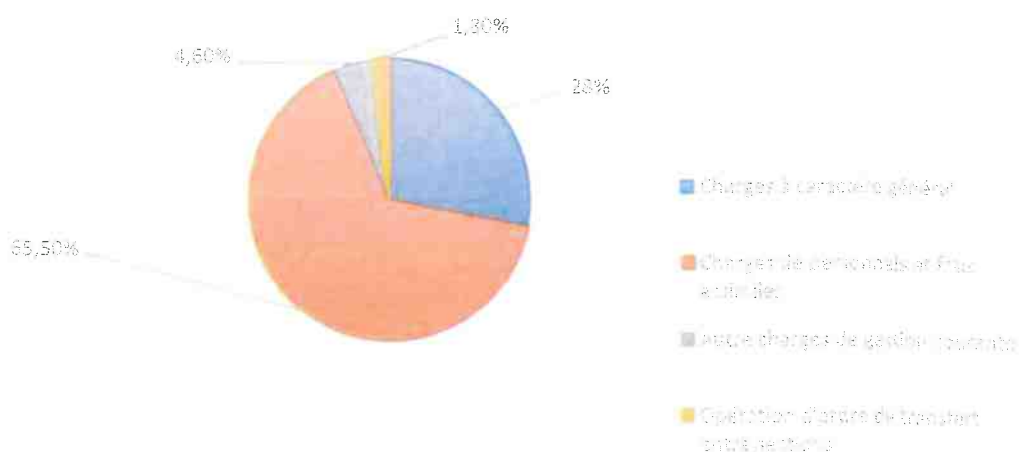
En effet, les données définitives de l'exercice 2025, servant de base au report et à l'équilibre du budget primitif 2026, ne seront arrêtées qu'à l'issue de l'adoption du Compte Financier Unique (CFU).

Les premiers éléments d'exécution 2025 font apparaître un niveau de résultat nettement inférieur à celui des exercices précédents, ce qui limitera les capacités d'autofinancement du CCAS. Dans ce contexte, une revalorisation de la subvention communale est envisagée afin de garantir l'équilibre du budget primitif 2026.

4.1. Dépenses de fonctionnement

Chapitres	Libellé	Montant (€)
11	Charges à caractère général	425 650,00
12	Charges de personnel et frais assimilés	994 000,00
42	Opérations d'ordre de transfert entre sections	26 177,00
65	Autres charges de gestion courante	69 605,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	1 000,00
TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		1 516 432,00

Graphique n°1 – Répartition des dépenses de fonctionnement 2026



Les charges de personnel constituent le poste principal du budget de fonctionnement, en raison :

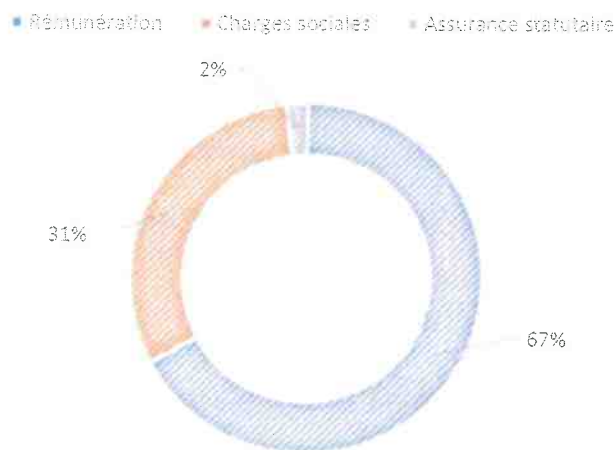
- De l'accompagnement social individualisé ;
- De la gestion de l'épicerie sociale ;
- Du développement des services aux seniors.

L'année 2026 marque l'intégration d'un quatrième travailleur social, visant à sécuriser l'activité, prévenir l'épuisement professionnel et garantir la qualité du service.

Le budget intègre également :

- Les évolutions nationales des rémunérations ;
- L'augmentation des cotisations sociales ;
- Une hausse très significative de l'assurance statutaire de 19 765€

Graphique n°2 – Répartition des charges du personnel 2026



b) Aides sociales, aides alimentaires et actions de prévention

Le CCAS maintient :

- Les aides financières et alimentaires ;
- L'opération « Panier étudiant » ;
- Les actions mensuelles de prévention, de sensibilisation, de solidarité et de lien social.

c) Analyse des Besoins Sociaux (ABS) - Etude obligatoire

En 2026, le CCAS réalisera l'Analyse des Besoins Sociaux pour un coût estimé à 18 500 €

Cette étude, confiée à un prestataire externe, constitue :

- * une obligation réglementaire,
- * un outil d'aide à la décision pour les élus en début de mandat,
- * un appui stratégique pour définir les priorités sociales du territoire.

4.2. Recettes de fonctionnement

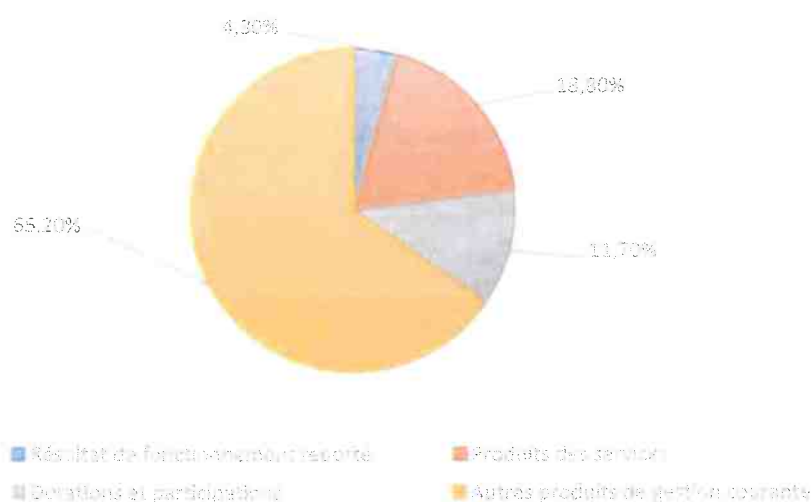
Chapitres	Libellé	Montant (€)
2	Résultat de fonctionnement reporté provisoire (sous réserve de l'arrêt définitif des comptes dans le cadre du CFU 2025)	64 876,00
42	Opérations d'ordre de transfert entre sections	145
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	284 409,00
74	Dotations et participations	176 900,00
75	Autres produits de gestion courante	990 102,00
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		1 516 432,00

Les recettes de fonctionnement du CCAS reposent majoritairement sur la subvention communale, garantissant la stabilité et la continuité des actions sociales.

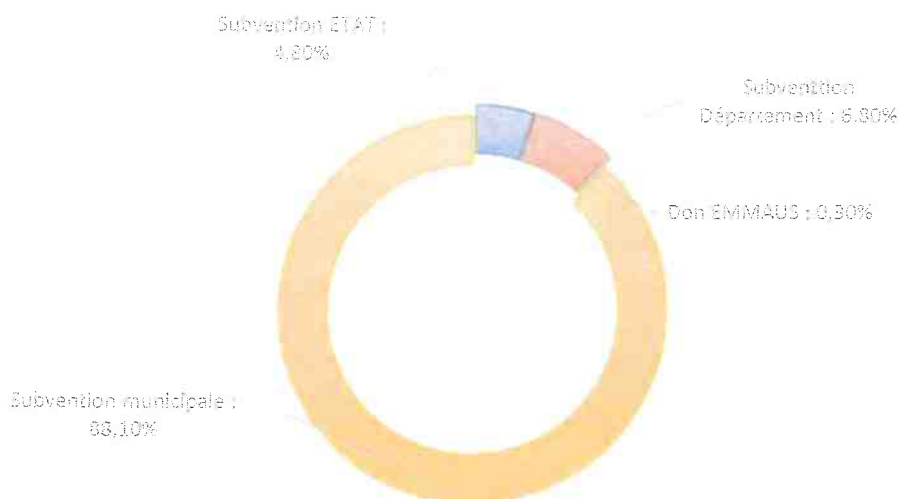
Les produits des services traduisent la participation des usagers, notamment pour le portage de repas, sans remise en cause de l'accessibilité financière.

Les dotations et participations complètent les ressources, tandis que les autres recettes restent marginales.

Graphique n°1 – Répartition des recettes de fonctionnement 2026



Graphique n°2 – Répartition des dotations, participations et subvention communale



5. Ressources et équilibre budgétaire

Pour l'exercice 2026, le CCAS sollicite une subvention communale de **985 000 €**.

Cette évolution s'explique par des charges incompressibles, notamment :

La baisse du report de résultat : pour l'exercice 2025, le CCAS avait sollicité une subvention communale de 845 000 €, rendue possible par l'existence d'un report de résultat d'environ 156 000 €, présenté dans le ROB 2025.

Pour 2026, les premiers indicateurs d'exécution 2025 révèlent un résultat nettement inférieur à celui des exercices précédents, ce qui restreindra les capacités d'autofinancement du CCAS, limitant ainsi fortement ses marges de manœuvre financières.

- La réalisation obligatoire de l'ABS : + 18 500€ ;
- La hausse de l'assurance statutaire + 19 800€ ;
- L'augmentation du nombre de bénéficiaires et du coût du portage de repas + 20 000€ ;
- Hausse cotisations retraite (CNRACL) : +21 498 €,
- Glissement Vieillesse Technicité (GVT) : évolution automatique des rémunérations liée à l'ancienneté et à l'expérience ;
- Le recrutement d'un travailleur social sur un exercice entier.

Ainsi, malgré une maîtrise des dépenses, certaines évolutions sont structurelles et nécessaires à la continuité des actions du CCAS.

Le CCAS poursuit un objectif d'équilibre budgétaire et de continuité du service public social, en étroite coordination avec la commune.

6. Orientations budgétaires 2026 – Investissement

6.1. Recettes d'investissement : 131 082 €

Elles sont alimentées par 3 sources (les montants sont arrondis à l'unité) :

Résultat reporté provisoire de 2025 (sous réserve de l'arrêt définitif des comptes dans le cadre du CFU 2025)	103 032 €
Amortissements en 2026	26 177 €
Fonds de compensation de la TVA (FCTVA)	1 873 €

6.2. Dépenses d'investissement prévues : 53 600€

En 2026, le CCAS prévoit plusieurs investissements structurants, directement liés à la qualité du service rendu et aux conditions de travail des agents.

a) Véhicule frigorifique – Portage de repas : 36 500€

L'acquisition d'un véhicule frigorifique est nécessaire pour :

- *garantir la chaîne du froid,
- *accompagner la montée en charge du portage de repas,
- *assurer la conformité sanitaire.

b) Équipements et matériels

Sont également prévus :

- *l'achat de deux photocopieurs (dernier achat 2017) : 13 200 €
- *l'acquisition d'un vélo électrique pour les travailleurs sociaux, favorisant les déplacements de proximité et une démarche écoresponsable : 2 500 €
- *du mobilier pour les logements d'urgence, afin de garantir des conditions d'accueil dignes : 400€
- *des fauteuils de bureau ergonomiques avec soutien lombaire, dans une logique de prévention des risques professionnels : 1000 €

Les recettes d'investissement prévues pour 2026, d'un montant de **131 082 €**, permettent de couvrir largement les dépenses d'investissement programmées à hauteur de **53 600 €**.

Cet écart traduit la volonté du CCAS de maintenir une gestion prudente et sécurisée, en préservant une capacité d'autofinancement suffisante pour faire face aux besoins futurs, aux aléas de gestion ou à de nouveaux projets d'investissement qui pourraient être engagés en cours d'exercice ou lors des budgets ultérieurs.

7. Perspectives et priorités pour 2026

Les grandes priorités pour l'année 2026 sont :

- Accompagner la montée en charge du portage de repas ;
- Consolider les services aux seniors ;
- Renforcer durablement l'accompagnement social ;
- Maintenir l'accès aux aides facultatives et à l'aide alimentaire ;
- Soutenir les étudiants via l'opération « Panier étudiant » ;
- Lutter contre l'isolement social ;
- Réaliser l'Analyse des Besoins Sociaux comme outil structurant du mandat ;
- Garantir une gestion budgétaire responsable malgré de fortes contraintes financières.

8. Conclusion

Le Rapport d'Orientation Budgétaire 2026 traduit la volonté du CCAS de poursuivre une action sociale ambitieuse, solidaire et de proximité, tout en intégrant les contraintes financières subies, les obligations réglementaires et les enjeux spécifiques d'une année électorale.

Il constitue le socle du débat d'orientation budgétaire et prépare le vote du budget primitif, en affirmant le rôle central du CCAS dans la prévention, le maintien du lien social et l'accompagnement des habitants les plus fragiles.

ANNEXES

Annexe 1 : actions collectives et partenariales dans le cadre de l'insertion sociale et professionnelle en 2025

- ✦ **Un atelier de présentation « INTERVAL », suivi d'entretien individuel (le 10/03/2025) ;**
- ✦ **Le repas de la solidarité** du 4 février 2025 en partenariat avec toutes les associations (Secours Populaire, Restos du Cœur, Emmaüs, la Croix Rouge) ;
- ✦ **L'action handicap' foot en partenariat le SOR**, mise en place d'un atelier « Bottes et paniers : cultivons la solidarité » ;
- ✦ **La journée des droits des femmes du 8 mars**, mobilisation du public sur le marché des Favignolles et de la Halle autour d'un jeu sur l'égalité hommes et femmes ;
- ✦ **Participation au forum « Du stade vers l'emploi dédié 100% aux femmes » ;**
- ✦ **Positionnement du public sur les actions mises en place dans le cadre des LGBTQIA+ du 7 au 23 mai 2025** : l'atelier fresque participative autour des identités LGBTQIA+ ;
« Empreinte collective : unis dans la diversité » et la diffusion du film « Voix Invisibles » sur les horaires d'ouverture du CCAS
- ✦ **4 Ateliers « cuisine »** avec la diététicienne du CCAS au centre social Saint Exupéry ;
- ✦ **Participation avec le public aux Journées JNAI avec 2 ateliers :**
 - *CCAS un atelier d'écriture
 - *Espace Saint Exupéry Dictée intergénérationnelle
- ✦ **Mise en place d'ateliers d'été afin de faciliter l'accès à des loisirs et la culture** (Epicerie party, Bowling à Vierzon, Visite du Château de TALCY, le « Safari Train » à Autrèche, Pédalo)
- ✦ **Positionnement du public sur les permanences du CRIA41 au CCAS ;**
- ✦ **Actions et accueil du public lors de la semaine Bleue avec des activités intergénérationnelles ;**
- ✦ **Action dans le cadre de la semaine de la « santé mentale » les 14 et 15 octobre - « Un geste qui nous fait du bien chaque jour... »** : accueil libre du public sur les horaires d'ouverture du CCAS ;
Un panneau d'expression, Une roue de l'information et La projection de témoignages d'utilisateurs ;
- ✦ **Jardins partagés** avec la courte échelle et les serres municipales d'avril à octobre 2025 ;
- ✦ **Positionnement du public sur les « Lundis de la Formation »** à la Maison de l'Emploi ;
- ✦ **Ateliers sur le thème de Noël** : Décoration du CCAS, création de savons et de broderies sur tableaux ;
- ✦ **Ciné Sologne – Noël Solidaire** organisé pour permettre aux personnes défavorisées de participer à une journée conviviale autour du 7^{ème} art ;
- ✦ **Participation du public au réveillon du 31 décembre** organisé et financé par le LION'S Club pour les usagers du CCAS ;
- ✦ **Participation aux actions menées par le Service insertion et solutions d'emploi.**

Annexe 2 :

NOMBRE DE REPAS LIVRÉS MENSUELLEMENT

ANNÉES	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	TOTAL
2005	1942	1912	2202	2027	2302	2202	2295	2220	2144	2324	2325	2374	26 219
2006	2554	2306	2384	2120	2155	2127	2253	2292	2260	2346	2284	2349	27 432
2007	2415	2110	2352	2265	2264	2124	2100	2136	1965	2263	2111	2222	26 265
2008	2225	2021	2162	2126	2098	2101	2089	2103	2004	2034	1905	1929	24 800
2009	1886	1706	1949	1821	1520	1875	1853	1929	1963	2162	1981	1972	22 617
2010	2115	1034	1985	1964	2008	2038	1981	2030	1963	1993	1940	2023	23 674
2011	1923	1724	1974	1916	1562	1699	1972	2006	1910	1969	1875	1942	22 463
2012	2069	1856	2042	1997	2022	1824	1905	1871	1918	2147	2166	2148	23 955
2013	2361	1941	2151	2059	2142	2089	2222	2234	2149	2112	2220	2297	26 177
2014	2362	2170	2440	2219	2358	2277	2216	2264	2260	2254	2052	2128	27 000
2015	2101	1812	1910	1868	1894	1816	1881	1876	1851	2066	1945	1897	22 917
2016	1901	1903	2075	1906	1863	1496	1787	1822	1837	1927	1802	1929	22 248
2017	1922	1837	2161	2100	2073	2189	2329	2355	2205	2272	2236	2295	25 984
2018	2301	2044	2254	2145	2341	2177	1911	2209	2454	2450	2318	2354	26 858
2019	2315	2093	2276	2227	2347	2180	2151	2078	2002	2230	2068	2035	26 092
2020	2194	2052	2399	2034	2022	2765	2805	2728	2572	2562	2492	2607	31 032
2021	2651	2442	2600	2539	2652	2731	2719	2530	2399	2369	2180	2221	30 033
2022	2145	2025	2248	2054	2028	2002	1988	1973	1953	2189	2013	1977	24 595
2023	2034	1843	2102	2085	2078	1958	2074	2058	2062	2360	2271	2307	25 232
2024	2382	2215	2408	2380	2484	2216	2373	2514	2472	2457	2474	2376	28 751
2025	2373	2123	2446	2302	2244	2336	2363	2271	2369	2358	2505	2669	28 561

Envoyé en préfecture le 05/03/2026

Reçu en préfecture le 05/03/2026

Publié le

ID : 041-214101941-20260304-202604032-DE

SLO

Annexe 3 : Tableau des effectifs au 1^{er} janvier 2026

CADRES D'EMPLOIS - GRADES	CATEGORIES	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS		
			POURVUS	Dont TNC	VACANTS
EMPLOI DE DIRECTION	A				
Directeur		1	1	0	0
REDACTEURS TERRITORIAUX	B				
Rédacteur principal 1 ^{ère} classe		2	2	0	0
Rédacteur		2	1	0	1
ADJOINTS ADMINISTRATIFS TERRITORIAUX	C				
Adjoint administratif principal 1 ^{ère} classe		4	3	1	1
Adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe		1	1	0	0
ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX	C				
Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe		2	2	0	0
Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe		2	2	0	0
Adjoint technique		4	4	0	0
ASSISTANTS TERRITORIAUX SOCIO-EDUCATIFS	A				
Assistant socio-éducatif cl exceptionnelle		1	1	0	0
Assistant socio-éducatif		1	0	0	1
AGENTS SOCIAUX TERRITORIAUX	C				
Agent social		4	4	0	0
INFIRMIERS TERRITORIAUX EN SOINS GENERAUX	A				
Infirmier en soins généraux		1	0	0	1
TOTAL		25	21	1	4

AUTRE CATÉGORIE DE PERSONNELS	EFFECTIFS
Vacataires	6

Annexe 4 :

TABEAU DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Réalisés en 2025 :	11 676,50	
Prix T.T.C.		
AUTRES		
Amortissement sur subvention fauteuil adapté (2026 dernière année)	144,10	
<u>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :</u>		
Licences et logiciels		
<u>IMMOBILISATIONS CORPORELLES :</u>		
Matériel de transport		
Matériel de bureau et matériel informatique		
Mobilier	5 717,82	Dans la continuité de 2024, renouvellement du parc informatique et téléphonie.
	5 814,58	Réaménagement de logements d'urgence Place Marcel Bour et achat de meubles et d'électroniques
Autres immobilisations corporelles		
Pour 2026 nous envisageons :	131 082,15	
Prix T.T.C.		
AUTRES		
Amortissement sur subvention fauteuil adapté	145,00	
<u>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :</u>		
Licences et logiciels	12 000,00	
<u>IMMOBILISATIONS CORPORELLES :</u>		
Matériel de transport	75 000,00	Remplacement d'un véhicule frigorifique pour le portage de repas (35 500€) - l'acquisition d'un vélo électrique pour les travailleurs sociaux, favorisant les déplacements de proximité et une démarche écoresponsable - 2 500 € Prévus à l'achat en cas de panne ou autre d'un véhicule
Matériel de bureaux et matériel informatique	25 000,00	l'achat de deux photocopieurs (13 200€) - des fauteuils de bureau ergonomiques avec soutien lombaire, dans une logique de prévention des risques professionnels - Prévus pour remplacement outils informatiques
Mobilier	10 000,00	Mobilier logements d'urgence et achat de meubles et d'électroniques
Autres immobilisations corporelles	8 937,15	Prévision pour vitrine réfrigérée et/ou congélateur pour La Courte Echelle (épicerie sociale)

Envoyé en préfecture le 05/03/2026

Reçu en préfecture le 05/03/2026

Publié le

ID : 041-214101941-20260304-202604032-DE

SLOW